

**Approbation du procès- verbal du conseil municipal du 22 septembre 2021**

**I – Point sur les travaux**

- **Route de la Citadelle** : Les travaux ont été réalisés par la DDT( Nièvre Travaux et Matériels) en bicouche, pour un montant de 52 711,20€.
- **Travaux à l'école** : Un tableau a été installé, des travaux de nettoyage ont été effectués et un mur a été réparé.
- **Seuil du fournil** : Le seuil du fournil de la boulangerie a été refait par les agents communaux.
- **Trous à Valentines et Certaines** : Les trous ont été bouchés.
- **Le cimetière** a été nettoyé par les agents. L'entretien sera fait régulièrement, ainsi que le nettoyage des bacs.
- **Commission des travaux** : Monsieur le Maire rend compte de la réunion du 16 octobre.
- **Travaux sur la place** : Monsieur le Maire rend compte de la visite de Mme DELOUVEE (directrice du CAUE) le 20 octobre. Un plan sera établi et proposé lors de réunions publiques afin que les habitants puissent s'exprimer sur leur vision de la place.
- **Travaux de l'église** : Les relevés ont été effectués par M.BURY, architecte en charge de l'étude de l'église .
- **Route de Viry** : Mme DUCOURET signale la détérioration de la route de Viry .
- **Deux busages sur la route de Vellerot à Valentines** ne sont pas faits, ce qui peut entraîner un danger pour les usagers.

**II – Temps de travail des agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Depuis la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001, la durée annuelle de temps de travail dans les collectivités est fixée à 1607 heures pour un équivalent temps plein. En application de la loi de transformation de la fonction publique qui met fin à une dérogation à l'application des 1607 heures à compter de 2022, le conseil municipal valide l'organisation qui a été travaillée et acceptée par les agents la commune.

**III- Assurances des agents**

Le Conseil Municipal donne son accord pour souscrire au contrat d'assurance groupé ( CNP Assurance) garantissant les risques financiers encourus par les collectivités à l'égard de leurs personnels. De plus la commune participe à l'assurance de maintien de salaire des agents qui adhèrent à Sofaxis à hauteur de 10€ par agent et par mois.

**IV- Voirie 2022**

- Les travaux de **la route Cervon-Doussas** pourraient avoir lieu en 2022.
- Demande d'étude pour des travaux de voirie en commande groupée avec d'autres collectivités de la CCTBC pour 4 routes de la commune. Mêmes devis demandés à la DDT.

**V- Convention assainissement**

Suite à la réunion publique s'est tenue le 20 octobre dernier , il est indispensable que les propriétaires signent la convention avant le 13 novembre, date limite du dépôt du dossier.

Le Conseil Municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant la commune.

**VI- Recensement de la population**

Une opération de recensement de la population sera lancée en février 2022.

**VII- Nomination d'un commissaire enquêteur pour enquête publique**

Suite à la décision de vendre une partie de talus à Montliffé, il est nécessaire de réaliser une enquête publique pour la déclasser du domaine public. Mme Christelle Nicolas est nommée commissaire enquêteur.

**VIII- Compte-rendu de la réunion de la Commission communication et lien social du 29/10/2021**

**XII – Questions diverses**

- **Installation d'une vanne d'arrivée de gaz** pour la cantine à prévoir en urgence
- **Balisage d'un chemin de randonnée** prévu le 27 novembre avec la section de randonnée de Corbigny
- **PCS (plan communal de sauvegarde)** : La commission se réunit régulièrement.
- **Des gravats** ont été déposés dans le fossé, route de Précý, en arrivant à Cervon.
- **Des problèmes d'éclairage** sont signalés par plusieurs conseillers dans le bourg, au Puits et à Précý.
- **Noël des enfants de la commune** : Organisé par le COFEP en partenariat avec la municipalité le dimanche 19 décembre (avec contrôle du pass sanitaire).